



Mémoire d'Auschwitz ASBL
Rue aux Laines, 17 boîte 50 à 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 512 79 98
www.auschwitz.be • info@auschwitz.be

Les multiples vies de Friedrich Flick : une amnésie européenne

Yannik van Praag
Mémoire d'Auschwitz ASBL

Mars 2022

Friedrich Flick (1883-1972) : un nom presque oublié hors des frontières de l'Allemagne. Ce capitaine d'industrie est pourtant l'un de ceux qui incarnent le plus totalement la complicité de la grande industrie allemande dans les crimes nazis. Parce qu'il fut l'un des principaux contributeurs à l'effort de guerre allemand, mais plus encore pour sa participation active aux déportations, au travail forcé et à l'oppression concentrationnaire. Après la capitulation du Reich, le projet initial d'organiser un procès international contre les principaux dirigeants de l'économie allemande n'a pas vu le jour, notamment en raison de désaccords juridiques, politiques et économiques entre les Alliés. Ce sont, en quelque sorte, les procès menés par les autorités américaines de l'*Office of Chief of Counsel for War Crimes (O.C.C.W.C.)* contre les dirigeants des groupes Flick, Krupp et I.G. Farben qui en tiendront lieu. Ces trois conglomérats ont, en effet, été jugés à Nuremberg, dans le cadre des « douze autres procès » qui ont fait suite au Tribunal militaire international¹.

Le « procès Flick », où Friedrich Flick se retrouve sur le banc des accusés aux côtés de cinq des principaux dirigeants du groupe, se déroule d'avril à décembre 1947. Il se clôture par des condamnations légères au vu des chefs d'accusation : préparation à la guerre d'agression, soutien financier aux organisations nazies, spoliation de biens juifs, pillage économique des pays occupés, travail forcé de prisonniers de guerre, de déportés pour le travail et de détenus concentrationnaires. Trois des accusés sont acquittés. Flick est condamné à sept ans d'emprisonnement et deux de ses coaccusés, respectivement à cinq et deux ans et demi². Aucun ne purgera pleinement sa peine, Flick étant le dernier à retrouver la liberté au printemps 1950.

Le parcours de cet industriel aussi redoutable que dénué de scrupules a peu d'équivalents dans l'histoire. D'origine relativement modeste, il parvient à construire un empire d'envergure mondiale, en traversant près d'un siècle d'histoire, quatre régimes différents et deux guerres mondiales. Parti d'une entreprise sidérurgique de taille moyenne, à Niederschelden (Rhénanie-du-Nord-Westphalie), il diversifie ses participations dans l'acier et le charbon, qu'il regroupe au sein d'un conglomérat : la

¹ Les 12 « autres procès » furent : le procès des médecins (procès n° 1) ; le procès Milch (procès n° 2) ; le procès des juges (procès n° 3) ; le procès Pohl (procès n° 4) ; le procès Flick (procès n° 5) ; le procès I.G. Farben (procès n° 6) ; le procès des otages (procès n° 7) ; le procès du RuSHA (procès n° 8) ; le procès des *Einsatzgruppen* (procès n° 9) ; le procès Krupp (procès n° 10) ; le procès des ministères (procès n° 11) ; le procès du haut commandement (procès n° 12).

² Le jugement : <http://werle.rewi.hu-berlin.de/Flick-Case%20Judgment.pdf>, consulté le 10 mars 2022.

Mitteldeutsche Stahlwerke (couramment appelé Mittelstahl). Lorsque les nazis arrivent au pouvoir, ce conglomérat est déjà devenu un acteur incontournable de l'économie allemande. Qui plus est, son fondateur a réussi à garder une maîtrise complète sur la direction et les actifs de l'ensemble, faisant du *Flick-Konzern* un exemple extrême de la concentration industrielle qu'a connue l'Allemagne au cours de l'entre-deux-guerres.

Comme beaucoup d'industriels, Flick profite largement du réarmement allemand. Dès 1933, il obtient des commandes auprès du ministère de la Défense. Il mettra ensuite, toujours davantage, son empire industriel au service des nazis, diversifiant ses capacités de production vers le matériel militaire : artillerie, aviation, marine, etc. Au milieu des années 1930, il est le troisième producteur d'acier, derrière Stahlverein et Krupp, et emploie approximativement 80 000 personnes. Dans le même temps, il resserre ses liens avec les nazis, dont il avait déjà contribué à financer la campagne de 1932. Dès



Friedrich Flick, s.d.

1933, il subventionne copieusement le parti. En 1934, il rejoint le *Freundeskreis Reichsführer SS* (le cercle des amis du *Reichsführer SS*) de Heinrich Himmler, qu'il gratifie également de dons annuels importants. En 1936, il offre à Hitler une maison qu'il s'était fait construire sur les bords de la Rhur. Il se rapproche aussi de Hermann Göring, dont il devient un ami intime. Il adhère au parti nazi en 1937³.

Pendant les années 1930, il participe à la politique d'aryanisation (la spoliation des biens juifs), que ce soit pour son bénéfice propre, ou pour celui de l'État. À partir de 1938 et grâce aux nouveaux décrets et ordonnances sur les entreprises juives, ses bons contacts avec Hermann Göring lui permettent, plus que bon nombre de ses concurrents, de profiter des expropriations.

La guerre va ensuite lui donner l'occasion de mettre la main sur des entreprises dans les territoires occupés – notamment dans les territoires soviétiques et en France –, mais moins qu'espéré, conséquence de la féroce concurrence que se livrent les groupes industriels allemands et le boulimique *Reichswerke Hermann Göring*. Elle lui permet aussi de démultiplier sa production. En 1941, Flick égale Krupp dans celle de l'acier. Parallèlement, et naturellement, il intègre le *Reichsvereinigung Kohle* (réunion des patrons du charbon, créée en avril 1941) et le *Reichsvereinigung Eisen* (réunion des patrons de l'acier, créée en mai 1942).

³ Françoise Berger, *La France, l'Allemagne et l'acier (1932-1952). De la stratégie des cartels à l'élaboration de la CECA*, [Thèse de doctorat – Université Paris I], 2000, p. 260-261. En ligne : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00442332/document>, consulté le 3 mars 2022.

Il va, sans scrupule, tirer parti de dizaines de milliers de travailleurs forcés provenant principalement d'Europe de l'Est, et de la main-d'œuvre servile des ghettos et des camps de concentration. À la fin de la guerre, le groupe compte environ 130 000 ouvriers, dont la moitié appartient à ces catégories. On estime à plus de 10 000 le nombre de celles et ceux qui n'ont pas survécu à la guerre, en raison des traitements brutaux et de la malnutrition.

Friedrich Flick a été parmi les plus grands bénéficiaires du réarmement et de la guerre. Depuis la prise du pouvoir par les nazis en 1933, jusqu'à l'extension maximale du Reich en 1942-1943, les actifs de ses sociétés ont été multipliés par quatre. En 1945, tout laisse penser que sa carrière est finie, mais ce ne sera pas le cas, loin de là.

Lorsque les canons se taisent, le consensus est assez large chez les Alliés sur la nécessité de porter un coup sévère aux grands groupes industriels allemands et à leurs dirigeants. Flick sera naturellement une cible prioritaire, comme en témoigne sa présence sur le banc des accusés à Nuremberg.



À Nuremberg, lors du verdict en décembre 1947

Dénazifier, oui, mais...

Pour comprendre le cas de Flick, il est nécessaire de rappeler brièvement le contexte de la dénazification dans l'Allemagne de l'immédiat après-guerre. Après la destruction du régime nazi et le jugement, la fuite ou la mort de ses hauts dignitaires, les questions de justice cèdent rapidement le pas à l'urgence de la relance de la machine économique, qui plus est dans un climat de guerre froide chaque jour plus manifeste. À côté des grands procès de Nuremberg, une multitude de tribunaux fonctionnent à travers les quatre zones d'occupation, pour des crimes de nature et de gravité très diverses. Les enquêtes se limitent la plupart du temps à une seule zone, ce qui dans bien des cas ne permet pas d'appréhender correctement l'ensemble des faits incriminés. Bien souvent, la coopération entre les différentes zones est faible, sinon inexistante, et dans le cas des entreprises, la qualification d'activités criminelles est souvent difficile à établir. La dénazification, vigoureuse à ses débuts, s'essouffle rapidement à l'Ouest, mais aussi à l'Est.

« *Man schüttet kein dreckiges Wasser aus, wenn man kein reines hat!* » (On ne jette pas l'eau sale si on n'a pas d'eau pure !) Ces célèbres mots du chancelier Conrad Adenauer, si souvent répétés – mais aussi détournés –, résument parfaitement bien les dilemmes qui secouent l'après-guerre. On a jugé, certes, mais on a aussi fermé les yeux, blanchi, et permis des secondes carrières à des personnes fortement compromises, parce que leurs compétences apparaissaient comme nécessaires, sinon indispensables, à la reconstruction. Les millions (une dizaine) de membres du parti nazi – pour ne parler

que d'eux – se trouvaient dans tous les rouages de l'État, de la santé, de l'éducation, de l'économie, etc. Il a été décidé de « faire avec » une partie d'entre eux, et de penser la démocratisation de la société en faisant fi de leur passé. Même aux plus hauts échelons de la jeune République fédérale d'Allemagne, on trouvera des personnes qui ont eu, à des degrés divers, des compromissions avec le régime nazi. Ce sera l'objet de scandales à répétition dans les décennies à venir, mais peu dans les premières années de l'après-guerre.

La plupart des condamnés sont remis en liberté dès la fin des années 1940 et le début des années 1950. Le moment le plus emblématique de ce revirement est le vote⁴ au Bundestag de la République fédérale de la loi du 11 mai 1951 qui ouvre la voie à la réintégration dans le service public de sympathisants et délinquants de moindre importance, suspendus en 1945.

Dans les entreprises aussi, on va rapidement retrouver les mêmes personnes, souvent aux mêmes postes qu'avant 1945. Le nombre de ceux qui s'étaient sali les mains était trop important, les urgences de la reconstruction apparaissaient comme trop vives, mais il y avait aussi le désir de passer à autre chose. Bien sûr, à mesure que se dégradait les relations entre l'Est et l'Ouest, il y avait aussi, de part et d'autre du rideau de fer, la volonté de rallier les citoyens allemands de chaque camp à sa propre cause.

Cependant, la capacité de la société allemande d'oublier le passé de personnalités de premier plan a été stupéfiante, comme dans le cas de Friedrich Flick, vu son implication déterminante et ostensible dans la politique criminelle des nazis.

La seconde vie de Friedrich Flick

Malgré les projets des Alliés de démanteler son empire industriel, Friedrich Flick réussit, avec l'aide de ses associés, à sauver l'essentiel de ses avoirs sidérurgiques en Allemagne fédérale. Les longues procédures judiciaires concernant les biens spoliés avant et pendant la guerre n'ont pas empêché les activités du groupe de reprendre avec vigueur. Dès le milieu des années 1950, Flick est redevenu l'un des hommes les plus riches d'Allemagne. Il diversifie ses investissements, et prend des participations importantes dans de nombreux joyaux du *Wirtschaftswunder* (le « miracle économique » allemand d'après-guerre), tels que Daimler-Benz, Dynamit Nobel, Krauss-Maffei, etc., s'imposant avec la même dureté en affaire qui avait fait sa fortune avant-guerre. Malgré cette réussite, il refusera toute sa vie de verser une indemnisation aux anciens travailleurs forcés.

⁴ À l'unanimité moins deux voix.

Lorsqu'il décède le 20 juillet 1972, il laisse à ses héritiers un groupe de 330 entreprises, 300 000 salariés et un chiffre d'affaires de 18 milliards marks allemands. L'homme a aussi été honoré et décoré, tant au niveau fédéral (Grande Croix fédérale du Mérite en 1963) que local. Il a notamment été nommé, de son vivant, citoyen d'honneur de sa ville natale, Kreuztal, et donnera son nom au lycée de celle-ci de 1969 à 2008 (« Friedrich Flick Gymnasium »). Par ailleurs, les rues de plusieurs localités allemandes portent toujours son nom, comme à Burbach, à Teublitz ou à Maxhütte-Haidorf⁵.

Parmi les aspects les plus déconcertants dans la trajectoire de Friedrich Flick, il y a évidemment le fait qu'un homme condamné pour des crimes de cette gravité ait pu connaître une telle carrière par la suite. Mais l'histoire fourmille de criminels qui sont parvenus à gommer une partie de leur passé pour se permettre une seconde vie. En définitive, ce qui est sans doute le plus incroyable est que son nom ait disparu de la mémoire collective européenne.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.

À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.

Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.

⁵ Notons par ailleurs que, dans les années 1980, le nom Flick se retrouvera au cœur d'un des plus grands scandales politico-financiers de la République fédérale d'Allemagne. Une affaire de financement occulte des principaux partis politiques du pays par les héritiers du groupe.